

# Note d'intention : « Réflexions et propositions pour une identité visuelle intemporelle à destination de l'université de Lorraine »

1.	Objectifs de la présente note .....	2
2.	Etat des lieux des visuels de quelques universités et de quelques collectivités territoriales .....	3
2.1.	Logos et tampons d'universités françaises et européennes .....	3
2.2.	Logos des 10 premières universités du classement de Shangai .....	4
2.3.	Cas d'universités voisines utilisant des armoiries .....	4
2.3.1.	L'université de Bourgogne .....	4
2.3.2.	L'université de Liège .....	5
2.3.3.	Cas d'utilisations d'armoiries par des collectivités .....	5
3.	Quelques notions d'héraldique .....	6
3.1.	Couleurs .....	6
3.2.	Formes de l'écu .....	6
3.3.	Partitions, pièces et meubles .....	6
3.3.1.	Les partitions .....	7
3.3.2.	Les pièces .....	7
3.3.3.	Les meubles .....	7
3.4.	Focus sur les armoiries ducales lorraines .....	8
4.	Eléments historiques et traditions universitaires en Lorraine .....	9
4.1.	Les emblèmes de l'université en Lorraine .....	9
4.1.1.	Les sceaux de l'université de Pont-à-Mousson .....	9
4.1.1.1.	Sceau de la faculté de médecine de Pont-à-Mousson .....	9
4.1.1.2.	Sceau de la faculté de droit de Pont-à-Mousson .....	9
4.1.2.	Les armoiries de l'université de Pont-à-Mousson .....	10
4.2.	Les armoiries de l'université de Nancy .....	10
4.3.	L'université de Lorraine héritière des traditions de l'université de Nancy .....	10
5.	Les principaux emblèmes lorrains .....	11
5.1.1.	La croix de Lorraine .....	11
5.1.2.	Le chardon lorrain .....	11
5.1.3.	Les alérions .....	11
6.	Proposition d'armoiries .....	12
6.1.	Explication du choix des armoiries .....	12
6.2.	Déploiements possibles .....	13
6.2.1.	Tampon pour les diplômes .....	13
6.2.2.	Cadeaux de prestige .....	13
6.2.3.	Autres cas .....	13
6.2.4.	Estimation du coût d'un éventuel déploiement des armoiries .....	13
7.	Conclusion .....	14
	Annexe 1 : Lexique héraldique .....	15
	Annexe 2 : Lettre de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur .....	16

## 1. Objectifs de la présente note

L'université de Lorraine existe depuis 2012. Elle est l'héritière de traditions universitaires nombreuses et complexes, à l'image de la Lorraine. Contrairement à de nombreuses universités, dont les exemples seront illustrés dans ce document, l'université de Lorraine ne dispose que d'un logo.

Celui-ci est présent sur tous les documents produits par l'université, dont les diplômes (Figure 1). Il n'est plus à démontrer que les logos ont des durées de vie très courtes. En un peu plus de quarante années d'existences, l'université de Metz a déployé 3 logos. Après seulement 8 années d'existence, l'université de Strasbourg a déjà abandonné son ancien logo (Figure 2) pour un nouveau (Figure 3).



Figure 1 : Timbre à sec apposé sur un diplôme de l'université de Lorraine (2014)



Figure 2 : Logo de l'université de Strasbourg de 2009 à 2016



Figure 3 : Logo de l'université de Strasbourg depuis 2016

Cette instabilité visuelle pose des problèmes de communication sur des documents qui s'inscrivent dans un temps long (diplômes délivrés par l'université, diplôme de docteur *honoris causa*, cadeaux à destination d'institutions ou de personnalités, ...).

Dans un premier temps, ce document présente une étude comparative des usages visuels des universités. À l'étranger, les armoiries sont très présentes et leur utilisation est des plus variées. De manière générale, les armoiries universitaires sont un vecteur de prestige pour une personne morale telle qu'un grand établissement. Cette pratique est également partagée par de nombreuses collectivités territoriales en France.

Dans une deuxième partie, nous proposerons un rappel de quelques règles et usages du domaine de l'héraldique.

Dans une troisième section, les emblèmes historiques des universités en Lorraine seront rappelés. Dans une quatrième partie, les principaux emblèmes qui marquent l'identité lorraine seront mis en avant. Une proposition d'armoiries sera faite dans une cinquième partie.

A travers ce document, nous souhaitons mettre en avant les nombreux avantages de l'utilisation d'armoiries en complément d'un logo contemporain.

L'utilisation d'armoiries permet une communication solennelle et intemporelle.

## 2. Etat des lieux des visuels de quelques universités et de quelques collectivités territoriales

### 2.1. Logos et tampons d'universités françaises et européennes

Comme évoqué au début de ce document, un logo contemporain dispose d'une durée de vie courte (10 à 20 ans au maximum). Dans le tableau ci-dessous sont représentés des logos d'universités, avec en vis-à-vis, les tampons apposés sur les diplômes de ces universités (sceau ou armoiries). Ce choix d'apposer un symbole intemporel permet d'inscrire le diplôme dans une histoire, une continuité universitaire qui a pu être affectée par la fusion des différentes universités de la région.

Si l'on excepte les tampons reprenant un logo et ceux qui ne se sont composés que de texte, il existe trois types de tampons d'universités :

1. Les tampons inspirés de sceaux médiévaux (Figure 5, Figure 15, Figure 19 et Figure 23).
2. Les tampons issus d'emblèmes régionaux (Figure 17).
3. Les tampons arborant des armoiries (Figure 7, Figure 9, Figure 11, Figure 13 et Figure 21).



Figure 4 : Logo de l'université d'Angers



Figure 5 : Tampon de l'université d'Angers



Figure 6 : Logo de l'université de Limoges



Figure 7 : Tampon de l'université de Limoges



Figure 8 : Logo de l'université de Nantes



Figure 9 : Tampon de l'université de Nantes



Figure 10 : Logo de l'université de Poitiers

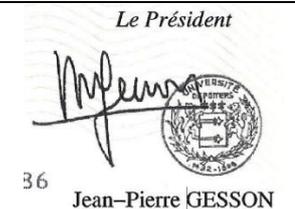


Figure 11 : Tampon de l'université de Poitiers



Figure 12 : Logo de l'université de Savoie

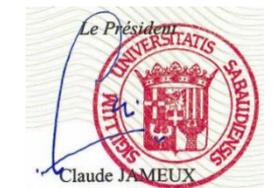


Figure 13 : Tampon de l'université de Savoie



Figure 14 : Logo de l'université Toulouse 1 Capitole



Figure 15 : Tampon de l'université de Toulouse I



Figure 16 : Logo de l'université Toulouse III Paul Sabatier



Figure 17 : Tampon de l'université de Toulouse III



Figure 18 : Logo de l'université Kaiserslautern

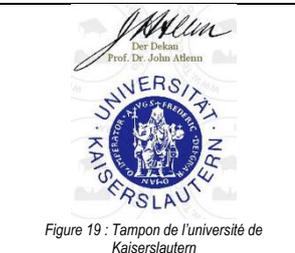


Figure 19 : Tampon de l'université de Kaiserslautern



Figure 20 : Logo de l'université de Liège



Figure 21 : Armoiries de l'université de Liège



Figure 22 : Logo de l'université de Trèves



Figure 23 : Tampon de l'université de Trèves

## 2.2. Logos des 10 premières universités du classement de Shangai

A l'échelle mondiale, 5 des 10 universités les mieux classées<sup>1</sup> ont des armoiries dans leurs logos (Figure 24, Figure 25, Figure 26, Figure 27 et Figure 28). Sur chacune de ces armoiries, nous pouvons constater la présence d'au moins un livre. **Le livre est le symbole par excellence de l'université.**



Figure 24 : université d'Harvard, 1<sup>ère</sup> au classement de Shanghai



Figure 25 : université de Cambridge, 3<sup>e</sup> au classement de Shanghai



Figure 26 : université de Princeton, 6<sup>e</sup> au classement de Shanghai



Figure 27 : université d'Oxford, 7<sup>e</sup> au classement de Shanghai



Figure 28 : université de Chicago, 10<sup>e</sup> au classement de Shanghai

L'utilisation d'armoiries permet d'ancrer l'institution dans l'histoire et de contribuer à son prestige, et est adaptée à une époque qui accorde une grande importance à l'image.

## 2.3. Cas d'universités voisines utilisant des armoiries

Les universités n'utilisent pas uniquement leurs armoiries sur leurs diplômes. Les cas d'utilisations sont pluriels. En voici quelques exemples.

### 2.3.1. L'université de Bourgogne

L'université de Bourgogne joue habilement sur son identité visuelle double et complémentaire : logo et armoiries. Sur son site internet, le logo occupe l'en-tête et les armoiries sont présentes en filigrane (Figure 30). Les armoiries sont également utilisées pour personnaliser les produits proposés par la boutique de l'université de Bourgogne (Figure 29 : Sweat, Tee-shirt, tablier, ...). Ses hôtes prestigieux se voient quant à eux décerner une médaille armoriée (Figure 31).



Figure 29 : Tee-shirt en vente sur la boutique de l'université de Bourgogne



Figure 30 : Accueil du site internet de l'université de Bourgogne et boutique <https://www.u-bourgogne.fr/#null>



Figure 31 : Remise de la médaille de l'université de Bourgogne par son Président à Monsieur Roch Kaboré, Président du Burkina Fasso, source twitter, le 18 décembre 2018

<sup>1</sup> Classement de Shangai 2021 ; <https://www.shanghairanking.com/institution> (consulté le 19:10:2021)

### 2.3.2. L'université de Liège

Sur le fronton du siège de l'université de Liège, c'est un drapeau aux armes de l'université de Liège qui flotte. Elle utilise ses armoiries lors des événements solennels. Les armoiries de l'université sont naturellement présentes sur les attestations de réussite aux diplômes. Elles sont aussi brodées sur les insignes remis au récipiendaire du doctorat *honoris causa* (Figure 32).



Figure 32 : Abdou Diouf, Docteur « honoris causa » de l'université de Liège lors de la rentrée 2011-2012  
[https://www.uliege.be/cms/c\\_1179113/fr/abdou-diouf-docteur-honoris-causa-a-l-occasion-de-la-rentree-academique-de-l-universite-de-liege](https://www.uliege.be/cms/c_1179113/fr/abdou-diouf-docteur-honoris-causa-a-l-occasion-de-la-rentree-academique-de-l-universite-de-liege)

### 2.3.3. Cas d'utilisations d'armoiries par des collectivités

La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a vu la création de 7 nouvelles régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Hauts-de-France, Normandie et Nouvelle-Aquitaine.

Sur ces 7 régions, en complément d'un logo contemporain destiné à une communication « traditionnel », 5 ont fait le choix d'arborer des armoiries (Figure 33, Figure 34, Figure 36 et Figure 37) ou un logo très fortement inspiré des armoiries régionales (Figure 35). Deux de ces régions ont présenté ces armoiries à la Commission Nationale d'Héraldique<sup>2</sup>. Celle-ci a émis un avis positif<sup>3</sup>.

À ce stade, la région Grand Est a fait un choix différent en optant pour un logo plutôt neutre et les identités régionales des anciennes régions la composant, fussent-elles fortes, ne sont désormais plus visibles à cette échelle.



Figure 33 : Armoiries de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Figure 34 : Armoiries de la région Bourgogne-Franche-Comté



Figure 35 : Logo de la région Normandie

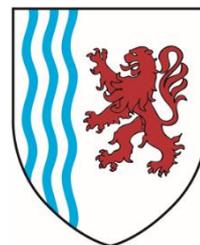


Figure 36 : Armoiries de la région Nouvelle-Aquitaine

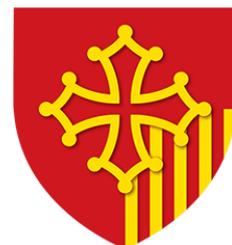


Figure 37 : Armoiries de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Cette utilisation des armoiries n'est pas l'apanage des nouvelles régions. Les armoiries sont utilisées depuis des décennies par les communes. Celles-ci utilisent en complément de leurs logos, et pour des usages plus protocolaires, leurs armoiries (Figure 38, Figure 39, Figure 40 et Figure 41).



Figure 38 : Armoiries de la ville de Metz



Figure 39 : Armoiries de la ville de Nancy



Figure 40 : Armoiries de la ville de Saint-Dié-des-Vosges



Figure 41 : Armoiries de la ville de Thionville

A l'étranger, l'utilisation des armoiries est très courante. Sur les plaques d'immatriculation allemandes et suisses, les armoiries sont ceux des *Länder* et des cantons.

<sup>2</sup> Par un arrêté du 14 décembre 1999, le ministre de la Culture et de la communication a créé la Commission nationale d'héraldique, cette instance consultative étant chargée de donner un avis sur les projets héraldiques émanant des collectivités territoriales. Présidée par le directeur chargé des Archives de France, la commission comprend douze membres, quatre membres de droit et cinq personnalités qualifiées nommées pour trois ans par le ministre chargé de la culture : <https://francearchives.fr/article/38351> (consulté le 07:05:2021).

<sup>3</sup> Compte rendu annuel des Archives de France 2017, p. 41 : <https://francearchives.fr/file/90c75d7307b7f099e7128f214ee3eb657595ae72/WEB-2017-2018-ArchivesenFrance.pdf> (consulté le 07:05:2021).

### 3. Quelques notions d'héraldique

Les armoiries naissent vers 1140 et deviennent dans la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle « le signe d'identité des grands lignages occidentaux et de ceux qui s'y rattachent ». A partir du XIII<sup>ème</sup> siècle, les armoiries se diffusent dans l'ensemble de la société médiévale : les femmes, le clergé, les bourgeois, les artisans, les paysans et les communautés religieuses adoptent « ce nouveau système de signes emblématiques »<sup>4</sup>.

Armoiries, blason et écu sont des termes qui semblent synonymes mais qu'il est nécessaire de définir<sup>5</sup>.

- Armoiries : insigne en couleur, propre à un individu, à une famille ou à une personne morale et soumis aux règles du blason.
- Blason : ensemble des règles et des termes qui codifie la composition et la description d'une armoirie.
- Ecu : surface délimitée par un périmètre de forme variable, sur laquelle se placent les émaux et les figures.

#### 3.1. Couleurs

Dans un souci de lisibilité des armoiries, en héraldique, il n'existe qu'un nombre limité d'émaux qui sont classées en deux catégories :

1. les couleurs : GUEULES (rouge), AZUR (bleu), SABLE (noir), SINOPE (vert) et PROUPRE (violet). Trois autres émaux, très peu utilisés, s'ajoutent à cette liste : CARNATION (rose), TANNÉ (brun) et ORANGÉ (orange).
2. les métaux : OR (jaune) et ARGENT (blanc)

**La règle fondamentale de l'héraldique est de ne pas mettre métal sur métal ni couleur sur couleur.**

#### 3.2. Formes de l'écu

L'héraldique offre de nombreuses formes d'écu. Chaque pays a ses usages.

En France, 2 formes d'écus sont particulièrement utilisées :

- l'écu dit « français ancien » (Figure 42),
- l'écu dit « français moderne » (Figure 43).

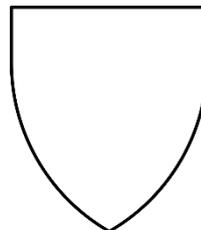


Figure 42 : écu français ancien

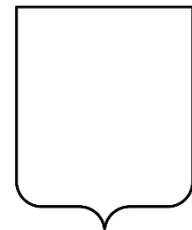


Figure 43 : écu français moderne

#### 3.3. Partitions, pièces et meubles

Les figures géométriques qui ornent les armoiries sont de trois types : les partitions, les pièces et les meubles.

<sup>4</sup> Jean-François Nieu « L'invention des armoiries en contexte. Haute aristocratie, identités familiales et culture chevaleresque entre France et Angleterre, 1100-1160 », *Journal des savants*, janvier-juin 2017, p. 93-155 ; Laurent Hablot, *Manuel d'héraldique et d'emblématique médiévale*, Tours : Presses universitaires François Rabelais, 2019.

<sup>5</sup> Emmanuel de Boos, *Les Armoiries lecture et identification*, L'INVENTAIRE, 1994.

### 3.3.1. Les partitions

La partition est une division de l'écu. Les partitions les plus courantes sont : le parti (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), le coupé (Figure 45), le taillé (Figure 46), le tranché (Figure 47) et l'écartelé (Figure 48).

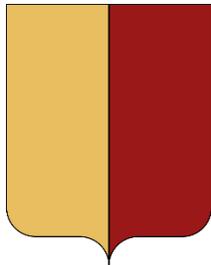


Figure 44 : parti d'or et de gueules

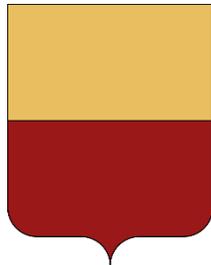


Figure 45 : coupé d'or et de gueules



Figure 46 : taillé d'or et de gueules



Figure 47 : tranché d'or et de gueules

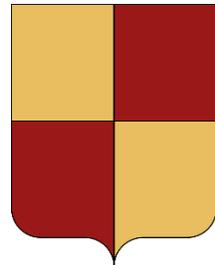


Figure 48 : écartelé d'or et de gueules

### 3.3.2. Les pièces

Les pièces sont des figures géométriques obtenues par des lignes horizontales, verticales ou obliques. Les pièces les plus courantes sont : la fasce (Figure 49), le pal (Figure 50), la bande (Figure 51), la barre (Figure 52), la croix (Figure 53), le sautoir (Figure 54), le chevron (Figure 55) et le chef (Figure 56).

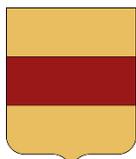


Figure 49 : d'or à la fasce de gueules

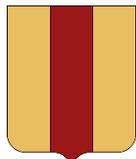


Figure 50 : d'or au pal de gueules



Figure 51 : d'or à la bande de gueules



Figure 52 : d'or à la barre de gueules



Figure 53 : d'or à la croix de gueules



Figure 54 : d'or au sautoir de gueules



Figure 55 : d'or au chevron de gueules



Figure 56 : d'or au chef de gueules

### 3.3.3. Les meubles

Les meubles sont très divers : animaux (lion en Figure 57 ou bar en Figure 58), végétaux (pensées en Figure 58), astres (lunes en Figure 59), objets divers (bateau en Figure 60), bâtiments (tour en Figure 61). Contrairement aux partitions et aux pièces, les meubles peuvent être placés relativement librement sur l'écu. Dans un souci de visibilité, les meubles sont représentés de manière stylisée. La représentation de certains meubles peut être bien éloignée de la réalité. L'un des cas les plus connus est celui du lion.



Figure 57 : armoiries de Forbach  
« D'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules. »

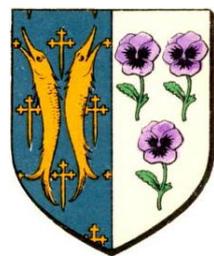


Figure 58 : armoiries de Bar-le-Duc  
« Parti : au 1er d'azur semé de croisettes recroisetées au pied fiché d'or, à deux bars adossés du même, au 2e d'argent à trois pensées feuillées et tigées au naturel. »



Figure 59 : Armoiries de Lunéville  
« D'or à la bande d'azur, chargée de trois croisants montant d'argent »



Figure 60 : Armoiries de Saint-Nicolas-de-Port  
« D'or à la nef équipée et habillée de sable, sur une mer fascée ondulée d'azur et d'argent de cinq pièces ; au chef de gueules chargé d'un alérion d'argent. »

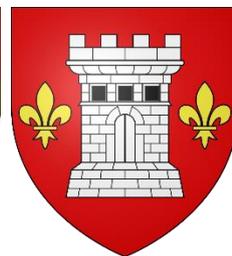


Figure 61 : Armoiries d'Epinal  
« De gueules à la tour crénelée de quatre pièces d'argent, maçonnée et ajourée de sable, accostée de deux fleurs de lys d'or »

### 3.4. Focus sur les armoiries ducales lorraines

Les armoiries des ducs de Lorraine furent dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, celles qui ont longtemps été celles de la région : d'or à la bande de gueules à trois alérions d'argent. Par commodité, on utilise parfois ces armoiries, dites simples, pour représenter la Lorraine. Les armoiries des ducs devinrent ensuite plus complexes et reflètent encore aujourd'hui la personnalité et les aspirations des souverains qui régnèrent sur le duché ; elles doivent beaucoup au roi René I<sup>er</sup> d'Anjou qui prétendit à quatre royaumes (Hongrie, Sicile, Jérusalem et Aragon), à son petit-fils René II, vainqueur de la bataille de Nancy, et au fils de ce dernier, le duc Antoine, qui ajouta en pointe les duchés de Gueldre et de Juliers auxquels il prétendit sans jamais pouvoir en jouir<sup>6</sup>. Cette combinaison forme ce que l'on appelle les « grandes armoiries » de Lorraine.



Figure 63 : Armoiries de la Lorraine -  
timbre-poste



Figure 63 : grandes armoiries de  
Lorraine - vitrail - chapelle des  
Cordeliers à Nancy

<sup>6</sup> Jacques Choux, « Les armes de Lorraine », *Le Pays lorrain*, n° 1, 1964.

## 4. Eléments historiques et traditions universitaires en Lorraine

### 4.1. Les emblèmes de l'université en Lorraine

Les racines de l'université de Lorraine sont celles de l'université de Pont-à-Mousson. Celle-ci est fondée en 1572 par bulle papale. L'université de Pont-à-Mousson est composée de quatre facultés : les arts, la théologie, le droit et la médecine<sup>7</sup>.

#### 4.1.1. Les sceaux de l'université de Pont-à-Mousson

Ce paragraphe n'évoque que les deux sceaux les plus connus de deux facultés de l'université de Pont-à-Mousson.

##### 4.1.1.1. Sceau de la faculté de médecine de Pont-à-Mousson

« Le sceau représente la Sainte Vierge, assise de profil (à gauche) sur un trône, tenant un sceptre. Saint Luc, patron des médecins (à droite), appuie de la main gauche sur un coffret enfermant un encrier et un parchemin, et présente une plume à la Vierge de la main droite. La scène se déroule sur un pont flanqué de deux tourelles – allusion au pont de Mousson. Les armes du Barrois coiffent l'ensemble. »<sup>8</sup>



Figure 64 : Grand sceau de l'ancienne Faculté de médecine de Pont-à-Mousson (vers 1580)  
Source : [http://www.professeurs-medicine-nancy.fr/AAMFMN\\_sceaux/sceaux.htm](http://www.professeurs-medicine-nancy.fr/AAMFMN_sceaux/sceaux.htm)

##### 4.1.1.2. Sceau de la faculté de droit de Pont-à-Mousson

Le petit sceau de la faculté de droit de Pont-à-Mousson « est de forme ronde, forme extrêmement courante pour les sceaux. Il représente une main droite sortant d'une nuée située en haut à droite et tenant un livre à fermoirs ouvert. Le livre ne comporte à l'origine, semble-t-il, aucune inscription. Il est entouré de la légende suivante :

*SIGILLVM VNIVERSITATIS PONTIMUSSANÆ*

Cette légende, raccourcie certainement pour des raisons techniques, n'est pas celle prescrite par le règlement de Charles III. Contrairement à ce qu'elle pourrait suggérer, il s'agit bien du sceau de la Faculté de droit et non de l'université de Pont-à-Mousson »<sup>9</sup>.



Figure 65 : petit sceau de la faculté de droit de Pont-à-Mousson



Figure 66 : logo de la faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy

Aujourd'hui, ce sceau est repris dans le logo de la Faculté de Droit, Sciences économiques et Gestion de Nancy.

<sup>7</sup> Stefano Simiz, « Comment faire mémoire de l'université perdue ? », dans *Aux sources de l'université en Lorraine, Pont à-Mousson, 1572-1768*, Pont-à-Mousson : Editions du Conseil Département de Meurthe-et-Moselle, 2013, p. 147-159.

<sup>8</sup> « La médecine », *Aux sources de l'université en Lorraine, Pont à-Mousson, 1572-1768*, Pont-à-Mousson : Editions du Conseil Département de Meurthe-et-Moselle, 2013, p. 124-125.

<sup>9</sup> Matthias Martin, « Le sceau de la Faculté de Droit de Nancy », *Annales de la Faculté (2009-2010)*, numéro 2, PUN-EDULOR, p. 76.

#### 4.1.2. Les armoiries de l'université de Pont-à-Mousson

L'armorial général de France, dit D'HOZIER, recense les armoiries de la faculté de Pont-à-Mousson. Cet armorial avait pour objectif de répertorier toutes les personnes physiques et morales disposant d'armoiries...et de leur infliger une taxe pour renflouer les caisses du royaume. Si une personne ou une institution ne possédait pas d'armoiries, les commissaires en charge de la récolte de cette taxe se chargeaient de faire réaliser des armoiries « à la chaîne ». C'est malheureusement le cas du blason de la faculté de Pont-à-Mousson (Figure 67).

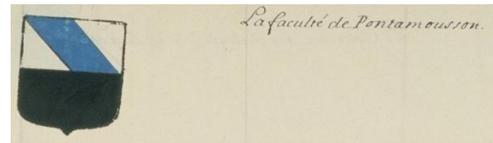


Figure 67 : Armoiries de la faculté de Pont-à-Mousson  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k111469d/f459.image>

#### 4.2. Les armoiries de l'université de Nancy

Au début du XXe siècle, l'université de Lorraine utilisait des armoiries (Figure 68). Celui-ci était composé de 3 armoiries différents :

- En haut à gauche et en bas à droite, les armes de la ville de Strasbourg. En effet, après l'annexion de 1871, l'université de Strasbourg est transférée à Nancy.
- En haut à droite et en bas à gauche, celles de la ville de Pont-à-Mousson (siège historique de l'université en Lorraine).
- Au centre, celles, simplifiées, de la ville de Nancy.



Figure 68 : Armoiries de l'université de Nancy - début du XXe siècle

Ces armoiries étaient utilisées sur les papiers officiels de l'université ou comme motif principal de la médaille de l'université de Nancy.

#### 4.3. L'université de Lorraine héritière des traditions de l'université de Nancy

L'université de Nancy s'est vu remettre la Croix de Guerre le 17 novembre 1927 par le maréchal Foch, puis la croix de la Légion d'Honneur le dimanche 6 novembre 1932 par le président Albert Lebrun<sup>10</sup>. Ces récompenses de premier plan lui ont été remises car elle : « a poursuivi ses travaux et son enseignement, malgré la proximité de la ligne de bataille et en dépit d'un bombardement continu et des plus violents, qui a causé la mort de nombreuses victimes et occasionné d'importants dégâts. S'est ainsi acquis les plus beaux titres à la reconnaissance du Pays par son héroïsme, qui symbolise l'effort des universités de France pendant la grande guerre. »<sup>11</sup>

En France, à l'exception des écoles militaires, mais aussi de certains Grands Etablissements comme, par exemple, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs d'Arts et Métiers de Paris (aujourd'hui Arts et Métiers ParisTech), il n'y a que l'université de Nancy qui soit une université décorée.



Figure 69 : Légion d'Honneur et Croix de Guerre de l'université de Nancy  
[http://factuel.univ-lorraine.fr/sites/factuel.univ-lorraine.fr/files/field/gallery/2014/09/09\\_laroe.jpg](http://factuel.univ-lorraine.fr/sites/factuel.univ-lorraine.fr/files/field/gallery/2014/09/09_laroe.jpg)

<sup>10</sup> <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k413513w/f2.item.r=l%C3%A9gion> (consulté le 07:05:2021).

<sup>11</sup> [http://professeurs-medecine-nancy.fr/citation\\_fac\\_medecine.htm](http://professeurs-medecine-nancy.fr/citation_fac_medecine.htm) (consulté le 07:05:2021).

## 5. Les principaux emblèmes lorrains

La Lorraine est riche d'une histoire plurielle et complexe qui lui a légué différents emblèmes dont les plus connus sont la croix de Lorraine, le chardon et les alérions.

### 5.1.1. La croix de Lorraine

Le duc Louis I<sup>er</sup> d'Anjou, vers 1375, crée le premier ordre angevin : l'ordre de la Croix. Pour ce faire, il s'inspire d'un fragment de la croix du Christ qui était précieusement conservé au château d'Angers. Le reliquaire était en forme de croix à double traverse (actuellement connue sous le vocable de croix de Lorraine). En 1420, René d'Anjou devient consort de Lorraine en épousant Isabelle de Lorraine. La croix à double traverse entre alors dans l'emblématique lorraine.

En 1940, la croix de Lorraine est le symbole de la France Libre. La croix de Lorraine a été également utilisée par des partis politiques gaullistes : le RPF, le MRP ou le RPR. Elle ne l'est plus aujourd'hui mais reste le symbole de la Résistance, et figure depuis 2018 sur l'emblème de la Présidence de la République. A Nancy, la croix de Lorraine est un élément architectural très courant des bâtiments historiques de la ville (Figure 70, Figure 71 et Figure 72).

Aujourd'hui, elle est présente notamment sur le maillot du FC METZ (Figure 73).



Figure 70 : Croix de Lorraine sur le bâtiment du GEC, cours Léopold à Nancy



Figure 71 : Croix de Lorraine sur le palais des Ducs de Lorraine, Grande Rue à Nancy



Figure 72 : Croix de Lorraine sur la Porte de Craffe à Nancy



Figure 73 : Croix de Lorraine stylisée sur le maillot du FC Metz

### 5.1.2. Le chardon lorrain

Emblème personnel de René II, vainqueur de Charles le Téméraire lors de la célèbre bataille de Nancy (5 janvier 1477), le chardon aurait été concédé comme armoiries à la ville de Nancy pour services rendus après les guerres de Bourgogne<sup>12</sup>. Les armoiries telles que nous les connaissons ont été adoptées en 1575 (Figure 74). On retrouve le chardon sur le maillot de l'AS Nancy Lorraine (Figure 75).



Figure 74 : Armoiries de la ville de Nancy



Figure 75 : Logo de l'ASNL

### 5.1.3. Les alérions

Les armoiries de la Lorraine sont composées de trois alérions (aigles sans bec ni patte). Il apparaît pour la première fois entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et le début du XIII<sup>e</sup> siècle. Malgré la création de la région Grand Est, il flotte toujours aux frontons des hôtels de Ville et des mairies de Lorraine. C'est le cas à Nancy et Metz (Figure 76 et Figure 77).



Figure 76 : Hôtel de ville de Nancy



Figure 77 : Hôtel de ville de Metz

Les alérions semblent être le symbole le plus fédérateur pour les Lorrains.

<sup>12</sup> Constant Lapaix, *Armorial des villes, bourgs et villages de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Évêchés*, Nancy, 1877 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k97841009/f192.image.textelImage> (consulté le 07:05:2021).

## 6. Proposition d'armoiries

*De sable à deux livres d'argent en chef accompagnés en pointe d'un écusson d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent.*

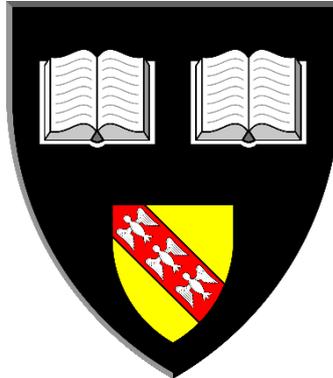


Figure 78 : proposition d'armoiries

### 6.1. Explication du choix des armoiries

Afin de garder une cohérence avec l'identité visuelle actuelle de l'université de Lorraine, le choix s'est porté sur les trois couleurs du logo : noir, blanc et jaune, soit dans la langue du blason : sable, argent et or.

Le livre est un symbole quasi universel du savoir et de la connaissance. Il prend place dans de nombreuses armoiries d'universités. On retrouve un ou plusieurs livres dans les armoiries des plus anciennes institutions (Sorbonne, Oxford, Cambridge, etc.) comme des plus « récentes » (sept des huit universités de la Ivy League, dont Harvard, Yale et Princeton, mettent le livre à l'honneur dans leurs armoiries).

Dans le cas de l'université de Lorraine, les deux livres évoquent en outre les deux sites principaux (Metz et Nancy) tous les deux mentionnés dans l'article 1 du Décret n° 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'université de Lorraine.

Les armoiries de la Lorraine représentées à la pointe de l'écu sont un élément emblématique consensuel et fédérateur qui identifient incontestablement la région Lorraine, malgré l'intégration récente de cette dernière dans le Grand Est. Il est par ailleurs à noter que ni l'université de Strasbourg, ni celle de Reims, n'utilisent actuellement d'armoiries.

Ces armoiries pourraient être rehaussées d'une couronne de lauriers. Elles pourraient aussi être accompagnées de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre puisque l'université de Lorraine a hérité des traditions, donc des décorations qui furent attribuées à l'université de Nancy.

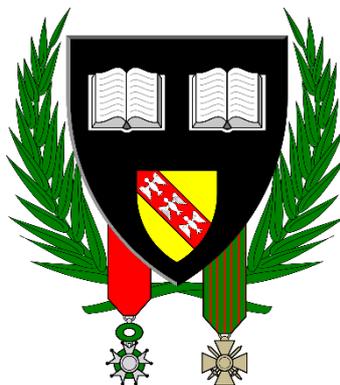


Figure 79 : proposition d'armoiries avec couronne de lauriers et décorations

## 6.2. Déploiements possibles

Les armoiries choisies par l'université de Lorraine pourront être déployées sous différents formats et supports.

### 6.2.1. Tampon pour les diplômes

Une des premières utilisations possibles des armoiries de l'université de Lorraine pourrait être la création de tampon à apposer sur les diplômes (Figure 80 et Figure 81).



Figure 80 : projet de tampon pour l'université de Lorraine



Figure 81 : projet de tampon pour l'université de Lorraine (variante avec décorations)

### 6.2.2. Cadeaux de prestige

Un autre déploiement pourrait être la création d'une médaille de l'université de Lorraine. Celle-ci pourrait être offerte aux docteurs honoris causa, lors de la venue d'hôtes prestigieux ou aux grands serviteurs de l'institution, ...

Il est également envisageable de faire réaliser des Emaux de Longwy (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**) frappés des armoiries de l'université de Lorraine, comme c'est l'usage pour les communes lorraines.



Figure 82 : proposition d'une coupelle en Emaux de Longwy

### 6.2.3. Autres cas

Les boutiques d'universités se développent de plus en plus. Elles permettent d'entretenir un sentiment d'appartenance à un établissement et de fierté de ses étudiants. Les produits proposés sont variés (t-shirt, sweat-shirt, mug, parapluie, papèterie, ...). Là aussi, un déploiement des armoiries peut avoir une plus-value.

### 6.2.4. Estimation du coût d'un éventuel déploiement des armoiries

Les armoiries n'ont pas vocation à se substituer au logo. C'est un outil de communication au service du prestige de l'université de Lorraine.

Le coût principal, dans le cas d'un déploiement de ces armoiries sur les diplômes de l'université de Lorraine, est l'achat de quelques tampons destinés à cette fonction.

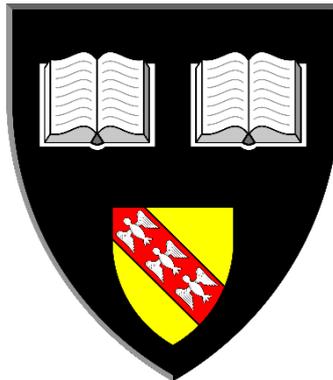
Un autre coût sera l'achat des « cadeaux de prestige » à destination des hôtes de marque de l'université de Lorraine (médaille de l'université, émaux de Longwy, etc.).

A ce jour, il semble que l'université de Lorraine n'a pas acquis de tels objets.

## 7. Conclusion

L'objectif de cette note est de proposer à la gouvernance de l'université de Lorraine un outil de communication intemporel, ancré dans l'histoire. Les armoiries remplissent parfaitement cette fonction. Les nombreux exemples d'universités françaises, européennes ou anglo-saxonnes en sont la preuve.

Les armoiries n'ont pas vocation à se substituer au logo de l'UL. Elles sont un outil pour ancrer le Grand Etablissement Lorrain dans le temps long.



Document réalisé par le Groupe de Travail « des armoiries pour l'UL »

Membres du Groupe de Travail « des armoiries pour l'UL » :

Jean-Christophe BLANCHARD - [jean-christophe.blanchard@univ-lorraine.fr](mailto:jean-christophe.blanchard@univ-lorraine.fr)  
Ingénieur d'études au Centre de Recherche Universitaire Lorraine d'Histoire – UL  
Docteur en Histoire de l'université de Nancy 2

Matthieu CASALI - [matthieu.casali@laposte.net](mailto:matthieu.casali@laposte.net)  
Assistant-ingénieur à la Direction du Patrimoine Immobilier - UL ; en détachement

Marc BARONNET - [marc.baronnet@gmail.com](mailto:marc.baronnet@gmail.com)  
Rapporteur public à la Cour administrative d'appel de Paris  
Ancien élève de l'ENA, diplômé des universités Paris 2 Panthéon-Assas et Nancy 2, et de Sciences Po Paris  
Créateur des comptes Facebook et Twitter « Héraldique française » (respectivement 6 700 et 1 700 membres)

Laurent HABLLOT - [laurent.hablot@ephe.sorbonne.fr](mailto:laurent.hablot@ephe.sorbonne.fr)  
Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Paris Sorbonne)  
Titulaire de la Chaire d'Emblématique occidentale, IV<sup>e</sup> section. Sciences philologiques et historiques  
Membre de l'équipe SAPRAT. Savoirs et pratiques du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle. EA4116

Julien LÉONARD - [julien.leonard@univ-lorraine.fr](mailto:julien.leonard@univ-lorraine.fr)  
Maître de conférences en histoire moderne à l'UFR Sciences Humaines et Sociales – Nancy – UL  
Membre du Centre de Recherche Universitaire Lorraine d'Histoire

## Annexe 1 : Lexique héraldique

Armoiries : insigne en couleur, propre à un individu, à une famille ou à une personne morale et soumis aux règles du blason.

Blason : ensemble des règles et des termes qui codifie la composition et la description d'une armoirie.

Champ : surface de l'*écu*.

Couleur : Les couleurs sont le gueules (rouge), l'azur (bleu), le sable (noir), le sinople (vert), le pourpre (rouge violacé).

Ecu : surface délimitée par un périmètre de forme variable, sur laquelle se placent les *émaux* et les *figures*.

Email : nom générique donné aux couleurs en héraldique. Les émaux en nombre restreint et associés selon des règles strictes, se divisent en deux catégories principales, les *métaux* et les *couleurs*.

Figure : second élément de composition d'une armoirie après l'émail. Les figures se répartissent en deux groupes : d'une part, les figures géométriques obtenues par des divisions de l'écu où elles occupent une place immuable ; d'autre part, les *meubles*, qui peuvent être placés n'importe où dans l'écu.

Héraldique : science qui a pour but l'étude des armoiries.

Métal : les métaux sont l'or (jaune) et l'argent (blanc).

Meuble : nom générique donné aux figures dont la place dans l'écu peut être variable par opposition aux pièces et partitions dont la place est fixe. Les meubles sont de nature très variée : animaux, végétaux, objets divers, édifices. Toujours stylisés, ils peuvent avoir des formes très éloignées des objets qu'ils représentent.

Pièce : figure géométrique obtenue par des lignes horizontales, verticales ou obliques. Elle est posée sur le *champ* de l'*écu* et laisse voir celui-ci.

Règle des émaux : Le blason obéit à des règles et des coutumes dont une seule, la règle des émaux est stricte et universellement observée : **on ne peut pas mettre métal sur métal, ni couleur sur couleur**, c'est-à-dire qu'on ne peut poser une pièce ou un meuble de métal sur un champ de métal, ni une pièce ou un meuble de couleur sur un champ de couleur, ni alterner deux métaux ou deux couleurs dans une partition. Ainsi, dans une armoirie, il ne peut être posé une fleur de lis de sable ou d'azur sur un champ de gueules, ni une fasce d'argent sur un champ d'or.

Source : Emmanuel de Boos - Les Armoiries lecture et identification – L'INVENTAIRE, 1994

**Annexe 2 :**  
**Lettre de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur**



PARIS, le 19 mai 2020

Cabinet du grand chancelier  
de la Légion d'honneur

Monsieur,

**Affaire suivie par :**  
Général de division  
LAPORTE MANY  
Directeur de cabinet

Tél 01.40.62.83.79

Courriel :  
dircab@legiondhonneur.fr

**Référence :**  
n° 1577 CB.LM

Votre lettre du 7 avril, demandant au général d'armée Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur, la conduite à tenir au sujet de l'éventuelle « transmission » de décorations attribuées à des communes ou universités lors de fusions est bien arrivée. Il me revient de vous répondre.

S'agissant de la Légion d'honneur, dans le cas où, comme vous le précisez vous-même, une collectivité est « l'héritière des traditions » d'une autre qui avait reçu cette décoration, rien ne semble s'opposer à ce qu'elle affiche la Légion d'honneur sur ses armoiries, comme c'est déjà le cas, par exemple pour des unités de sapeurs-pompiers.

Pour ce qui concerne la Croix de guerre 1914-1918 que vous évoquez par ailleurs, cette décoration relevant du ministre des Armées, il vous faut vous adresser à ce ministère pour lui demander sa position.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Général de division (2S) Henri LAPORTE MANY

Monsieur Matthieu CASALI  
10, rue des myosotis  
57 950 – MONTEIGNY-lès-METZ